

Conseil d'école du mardi 12 Mars 2019 – 18h30	Conclusions Décisions										
Sujets et interventions											
<p>Invités : Parents d'élèves : Mme Balagué, Mme Pasternak, Mr Hermant, Mme Mollier, Mme Despesse, Mme Dessalces Mairie : M.Gussy RASED : Mme Scolé, Mme Rony, Mme Busi Enseignants : Mme Levrino, Mme Gérard, Mme Monnier, Mme Floquet, Mme Mangin, Mme Bernou, Mme Zaccaron Mme Laporte DDEN : Mr Huet IEN : M.Helay-Girard MJC périscolaire: Mme Bergu</p> <p>Absent(s) : Mr l'Inspecteur Helay Girard Excusés : Mr Huet, Mme Monnier, Mme Zaccaron, le RASED, Mme Mangin, Mme Mollier, Mme Desalces</p>											
<p>1 - Prévisions des effectifs pour la rentrée 2019</p> <table border="1" data-bbox="97 611 550 672"> <tr> <td>CP</td> <td>CE1</td> <td>CE2</td> <td>CM1</td> <td>CM2</td> </tr> <tr> <td>27</td> <td>23</td> <td>27</td> <td>25</td> <td>21</td> </tr> </table> <p>Total: 123 élèves</p>	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	27	23	27	25	21	
CP	CE1	CE2	CM1	CM2							
27	23	27	25	21							
<p>2- Bilan des projets et sorties du 1^{er} semestre</p> <p><u>En commun cycle 2:</u> *École et cinéma : intervention du studio Patam pour réaliser de A à Z film d'animation par classe: très bonne expérience, en lien avec l'IME, les élèves se sont bien emparés de ce projet et en sont ressortis ravis ! *Spectacle au Grand Angle pour les CP et CE2/CM1 en lien avec le projet de la Grange Dimière/collectif Teronn/communauté de communes Incident : décalage important entre la réservation des animations dans le cadre du budget mairie dédié aux projets des classes et le règlement effectif auprès des prestataires.</p> <p>a) CP : *Médiathèque + ludothèque *Projet théâtre + danse (2 intervenants, avec le prêt gratuit de la salle des fêtes du chevalon pour la danse) *Ateliers philosophiques, découpage avec les CM1-CM2 *En partenariat avec la classe externalisée de l'IME : - 2 ateliers cuisine (sablés, crêpes) - 1 atelier bricolage - albums et comptines en gestes makaton (langage adapté aux autistes, dérivé du langage des signes) - projet cinéma. Ces projets permettent d'intégrer les élèves de l'IME avec réussite !</p> <p>b) CP/CE1 c) CE1/CE2: piscine Très bonne relation avec les maîtres-nageurs</p> <p>d) CE2-CM1 : * correspondances photographiques * twoulipo * Projet avec le pays Voironnais, avec les CP : spectacle « Bestiaire Végétal » au Grand Angle le 12 mars. Visite des artistes du collectif Terron prévue le 22 mars. Deux ateliers à la Grange Dimière avec une céramiste puis avec le collectif Terron à nouveau sont prévus en mai et juin. Restitution du projet à la Grange Dimière le 21 juin.</p> <p>e) CM1/CM2 : *Ski de fond/biathlon * Participation à un parcours d'éducation artistique et culturelle autour du projet pédagogique Observatoire photographique de son Paysage : 1 animation déjà faite, 1 autre à venir avec un photographe professionnel. *service sanitaire : sensibilisation aux écrans et la santé avec des intervenants élèves infirmiers</p>	<p>Remerciements à tous les parents pour leur participation</p> <p>Remerciement aux parents d'élèves pour leur implication lors les séances de piscine.</p> <p>Réponse de Mr Gussy :Le trésor public règle la prestation réalisée.</p> <p>Ski : Tout s'est très bien passé. Remerciements à Anne Laure Migneret, responsable du foyer , aux parents accompagnateurs et aux deux parents qui ont eu l'habilitation nous permettant d'assurer les 4 sorties</p>										

<p>f) Cycle 3 : * Défi sciences : participation pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 au projet * Scrabble : ils ont participé à des tests avec Mme Odier. Ceux-ci ont permis à quatre élèves de participer au championnat régional de scrabble scolaire et finale régionale concours de scrabble ;</p> <p>g) Projet école: un conseil d'élèves a été mis en place depuis 3 mois . Les élèves s'investissent beaucoup dans ce projet => Demande des élèves auprès de la Mairie de baisser les lavabos afin que les enfants de CP et de CE1 puissent y accéder (se laver les mains et boire).</p> <p>h) Le projet Grange Dimière dont la restitution est le 21 juin concerne les CP, CE2-CM1 et CM1-CM2 : une demande de financement pour le transport sera faite à la mairie car ce transport n'a pas été budgété par le Pays Voironnais.</p>	<p>Lavabos : Les élèves doivent écrire une lettre à Mr le Maire pour faire la demande et une réponse leur sera faite. Idée d'un rehausseur ?</p>
<p>3- Projets et sorties sur le deuxième semestre * le 20 mars : fête du printemps * Semaine de l'enfance à Voreppe * Cycle 2 présentation du film Patam et cycle 3 Photographies</p> <p>a) CP : Piscine période 5 fin du cycle cinéma papillons Restitution du projet Grange Dimière le 21 juin</p> <p>b) CE1 : les papillons</p> <p>c) CE1/CE2 : les papillons et sortie pompiers Saint Egrève</p> <p>d) CE2/CM1 : les papillons Restitution du projet Grange Dimière le 21 juin</p> <p>e) CM1/CM2 : Photographie Observatoire du patrimoine avec la restitution à la grange Dimière le 21 Juin</p> <p>f) Cycle 3 : * projet d' Autrans classe verte les énergies renouvelables * projet roller * rugby (6 séances le jeudi) * jury du défi sciences : la ville de Voreppe accueillera la finale le 13 mai durant laquelle les élèves de Stendhal se trouveront être le jury des défis de 120 écoles de l'Isère afin de déterminer les vainqueurs de chaque item * tournoi de scrabble inter-école le 30 Avril 2019 à l'Arrosoir. * le 20 mars : fête du printemps</p>	
<p>4- Sécurité Bilan de l'exercice alerte incendie A la rentrée de janvier, pas d'alarme fonctionnelle (boîtier , fil dénudé) et surtout pas d'informations de la part de la mairie. Une demande est faite au technicien pour information de fin d'intervention. PPMS confinement chimique : Mardi 2 avril</p>	<p>Tout a été vérifié à ce jour.</p>
<p>5-Travaux de l'école (effectués et à faire) * <u>Effectués</u> Internet branché en CE1 CE2</p> <p>Les arbres ont été élagués dans le cadre d'une campagne réalisée sur la commune.</p> <p>*<u>Demandés</u> Néon au tableau blanc. Un panneau d'affichage supplémentaire côté garderie car certains parents ne passent pas toujours par l'école.</p>	<p>La mairie a bien noté cette demande.</p>

6- Mairie, Cantine, garderie et TAP

- 1) Mot confus et tardif sur la grève : l'information a été donnée la veille par la mairie pour avertir les parents d'une grève de la cantine. Pas la même information à la maternelle et à l'élémentaire.
Il est important que les informations soient données à chaque acteur éducatif et encadrant.
- 2) Revoir les horaires du soir, prévenir si réduction d'effectif. S'il manque un animateur, il est proposé d'avertir tout de suite l'enseignant qui confie ainsi les élèves partants au portail à une autre enseignante.
- 3) MJC : manque de passage d'information en cas de situation délicate pour des enfants qui se blessent ou qui ont un comportement inadapté. Ce sont les enfants qui font parfois le retour aux enseignants. Peut être mettre en place un cahier ?
- 4) Problème de communication des activités pour la période suivante.
- 5) Que faire des enfants qui n'ont pas été inscrits le soir alors que les parents ne viennent pas les chercher ?
- 6) Bien rappeler le numéro de la MJC pour que les parents appellent directement quand ils ont un message à faire passer.

- 1) La mairie répond que la grève peut être annoncée le matin même. La priorité est la sécurité et d'encadrer les enfants. L'encadrement n'était pas possible pour l'élémentaire, aucun accueil n'a été proposé.
- 2) Cela sera transmis.
- 3) Un travail de fond sera fait avec les agents pour qu'ils avertissent et communiquent plus avec les enseignants.
- 4) Il y a eu plusieurs absences la semaine où l'information devait être transmise, il y aura plus de vigilance pour la prochaine période.
- 5) Même si l'enfant n'a pas été inscrit, la MJC garde l'enfant (même s'il n'est pas sous sa responsabilité). C'est la MJC qui appelle les parents, et non les enseignants.
- 6) Une demande sera faite pour une ligne qui sonne directement en MJC.

7-Questions diverses des parents délégués

ECOLE

MAIRIE

- 1) Les parents délégués reçoivent des informations de la mairie, quelles sont les attentes de la mairie ? Pour la grève ceux-ci demandent pourquoi la mairie n'a pas prévenu les parents par téléphone ou par mail. Les parents délégués n'ont pas de liste de mails de l'ensemble des parents.

Les parents délégués proposent de mettre en place une mailing list pour les familles qui fréquentent la cantine pour pouvoir avertir rapidement en cas de grève ou autre. Proposition également de mettre en place un panneau d'affichage du côté garderie .

Les enseignants eux-mêmes ne savent pas trop comment relayer certaines informations quand aucune information écrite n'est donnée.

Cantine

- Grève du 12/12/18 : pourquoi une information aussi tardive ?
- 2) Quantités du stock tampon : les enfants n'ont pas assez mangé ce jour là, comment est-ce géré ?
- 3) Modification du nombre de composantes : Un questionnaire est passé auprès des parents pour avoir leur avis : communication inexistante auprès des parents, beaucoup ne comprennent pas pourquoi les enfants n'ont certains jours plus d'entrées.
- 4) Pourquoi le prix est resté le même alors qu'une composante a été enlevée ?
- 5) Quel est le retour du personnel ?

- 1) La mairie avertit en priorité l'école, l'objectif n'est pas d'avertir les parents délégués.

Mr Gussy propose d'inviter au prochain conseil une personne ressource de la mairie. [Le règlement de fonctionnement du restaurant 2019 est travaillé afin de clarifier certains points.](#)

- 2) Réflexion actuelle sur les produits utilisés dans ce stock tampon mais la quantité ne sera a priori pas revue. Les quantités sont faites en fonction d'une moyenne sur l'année. La mairie va vérifier s'il n'y a pas d'erreurs dans les quantités concernant l'école Stendhal.
- 3) Mr Gussy : Un nouveau marché de restauration se met en place actuellement, en lien avec les fédérations de parents d'élèves. Objectifs : 20 pour cent bio et 50 pour cent AOC ou local, lutte contre le gaspillage, équilibre alimentaire. Une commission menus aura lieu en avril, les parents sont les bienvenus. Une

MJC

1) Les parents doivent-ils bien amener leur enfant à la garderie du matin jusqu'à la porte ?

2) L'équipe est-elle complète ?

3) Journée particulière où les enfants sont revenus couverts de boue, l'animateur aurait demandé, selon les enfants, de creuser dans une plaque d'égoût ?

Problème de communication entre les animateurs car la personne en charge de rendre les enfants ne savait pas ce qui s'était passé pendant l'animation.

- information avait été donnée en amont.
- 4) Le prix est le même mais plus de bio, de local et d'AOC ainsi que de nouveaux conditionnements pour éviter le plastique.
 - 5) Le service se passe mieux et il y a moins de déchets.

1) Oui dans l'idéal, mais certains parents ne le font pas. Il n'y a pas d'obligation légale, la MJC ne peut pas l'exiger.

2) Choix d'un animateur en plus. Difficultés d'organisation entre les animateurs, la mairie va s'en occuper (organisation des TAP, ...)

3) Peut être le jour du Land Art (l'animateur va dans le talus de la cour) ? Ne pas hésiter à solliciter directement la MJC par mail pour les cas précis.

La MJC est bien consciente des dernières difficultés et va s'en occuper.

Calendrier

Prochain Conseil d'école : lundi 03 juin 2018 à 18h00

20 mars : fête du printemps

Durée 2h10

Secrétaire : Floquet Elisabeth

Rédaction : Floquet Elisabeth

Fin du conseil d'école : 20h40

Signatures :

Représentant de la mairie

Parents d'élèves

Directrice